J'ai donc raison et l'entente entre Domise et les socialistes existe donc.

Le *Réveil* persiste à croire que l'électeur Roost-Warendinois est M. Grammont ; s'il était plus connaisseur de la population il saurait qu'il n'en est rien. L'organe socialiste prétend que le compte rendu de la gestion de M. Grammont est faux ; il se met en mauvaise posture près des électeurs sérieux. Comment, en effet, pourrait-il prouver que les chiffres sont erronés ? Il a, de plus, une singulière façon de faire ses comptes rendus. Il parle de 350 auditeurs à la conférence de dimanche dernier : le zéro est en trop. Nous savons aussi que le résultat de ce rendez-vous de quatre pelés et un tondu a été de décider que pour tromper l'électeur à la dernière heure, il aurait été substitué « *Liste républicaine démocratique socialiste* » à cette « liste socialiste révolutionnaire. »

L'électeur ne se laissera pas prendre à ce piège.

Un électeur Roost-Warendinois.

A DOUAI

Au sujet d'un article du « Réveil du Nord »

Le Maire de la ville de Douai adresse à M. Delesalle, directeur du journal le *Réveil du Nord*, la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

Dans le numéro du Vendredi 1er Mai, sous la rubrique « Chronique Douaisienne » votre correspondant commet une erreur matérielle absolue en affirmant que le Compte Administratif de 1907 est en déficit de 838,087 fr. 90, c'est-à-dire « presqu'un million » suivant son expression.

Le procédé qu'il emploie pour arriver à un résultat qu'il eût désiré, mais qui est malheureusement contraire à la vérité, est vraiment par trop simple.

Il escamote les recettes à reporter reprises sous les numéros 28 — 114 — 117 — 128 — 130 — 131 — 133 — 134 — 139 — 140 — 143 — 144 — 145 — 146 — 147 — 156 — 157 — 158 — 159 — 164 — 175 — 176—187 *du compte et s'élevant à 1,053,556 fr. 05* .... et le tour est joué.

Si l'on ajoute aux recettes ces 1,053,556 fr. 05, que je consens à croire oubliés par votre correspondant, il y a, non pas un déficit, mais un excédent de recettes de plus de 200.000 francs.

Je compte sur votre impartialité pour insérer la présente lettre dans votre prochain numéro et à la place même où a paru l'article, objet de ma rectification.

Veuillez agréer, etc.

Le Maire,
Charles BERTIN.

A MARCHIENNES

Candidats d'Union Républicaine

Maton Félix, banquier, maire, conseiller sortant. — Bigo René, tanneur, adjoint, conseiller sortant. — Laden Edouard, docteur en médecine, conseiller sortant. — Dubois Henri, maréchal, conseiller sortant. — Dorin Paul, directeur de la Tréfilerie, conseiller sortant. — Haidin Louis, maître de verreries, conseiller sortant. — Lecoeuvre Jean-Baptiste, cultivateur, conseiller sortant. — Spriet Léon, notaire, conseiller sortant. — Bonnet Martin, cultivateur, conseiller sortant. — Decottignies Victor, retraité du chemin de fer, conseiller sortant. — Becquet-Coitrez Augustin, cultivateur, conseiller sortant. — Henniquaux-Haze Emile, cultivateur, conseiller sortant. — Boez-Lescin Joseph, cultivateur, conseiller sortant. — Mathez-Halluin Edmond, chaudronnier, conseiller sortant. — Planchant-Dupont, marchand de bestiaux, conseiller sortant. — Legros Charles, tailleur d'habits, conseiller sortant. — Bourle-Pierreuse François, cabaretier. — Cogez-Pinte Louis, magasinier, administrateur de la Société de Secours Mutuels. — Décaillon-Lesoin Alfred, menuisier. — Deffontaine-Morier Alfred, négociant. — Dusart-Houdart Emile, mannelier. — Henniquant-Doisy Léon, cordonnier. — Lory-Durez Armand, menuisier.

Dans cette liste, toutes les opinions nettement républicaines en même temps que toutes les professions se rencontrent. Ces candidats ont été et seront de bons administrateurs, aussi le succès le plus complet leur est-il assuré.

A MERVILLE

La lutte est engagée entre la réaction hautaine et les représentants de l'idée républicaine.

Votre choix est tout fait, vous voterez en masse pour les républicains !

Que chacun de vous fasse son devoir de citoyen libre et ce soir la réaction sera morte pour toujours à Merville et la République triomphante !

Tous aux urnes, Mervillois !

***

Grande et magnifique réunion hier soir à Merville. Plus de 600 citoyens se pressaient dans la salle pour entendre la bonne parole apportée par M. Boubes, préparateur à la Faculté des Sciences de Lille.

Au bureau, MM. Variscotte, président de la Ligue ; Lecomte-Ernoult, vice-président ; Wantiez, secrétaire ; les frères Pruvost, Fatou, administrateurs des Hospices, les militants et les candidats du parti républicain.

Le président Variscotte, après avoir montré le néant des affirmations de la municipalité sortante, donne la parole à M. Boubes, qui, dans un discours vibrant, montre aux auditeurs combien sont osées les affirmations d'adversaires qui se disent républicains, alors que leur œuvre administrative est entièrement réactionnaire. Il montre l'importance politique des élections municipales de l'heure actuelle, expose rapidement le programme de la municipalité de demain, remercie tous ceux qui ont prêté leur concours à cette magnifique fête, qui se termine au milieu des chants, de la musique et de l'enthousiasme général.

Au cours de la réunion, les frères Pruvost sont venus déclarer que leur présence à cette réunion était le plus éclatant démenti à l'article de la *Dépêche*, les représentant avec nos adversaires, alors qu'ils sont tout dévoués au succès de la liste républicaine.

Aujourd'hui Merville sera débarrassée de la réaction.

A CARNIN

Notre ami Germain Descamps est ici le chef de liste des républicains. Excellent administrateur, serviable entre tous, il ne compte que des amis; néanmoins il est combattu avec un acharnement extrême par l'ultra-clérical Buisine, qui ne ménage ni les insultes, ni l'argent pour capter les suffrages et diviser l'armée républicaine. Depuis de longs mois, l' « Eveil Populaire » et la « Plaine de Lens » essaient de jeter le discrédit sur les vaillants républicains du village ; leurs attaques mensongères n'ont servi qu'à ridiculiser leurs auteurs et à exciter l'ardeur des bons citoyens. Aujourd'hui ils marcheront unis à la bataille et tous nos amis seront réélus à une forte majorité. Les adhérents de la Ligue Républicaine et leurs amis voteront tous, sans opérer la moindre rature, pour la liste Germain Descamps, et pour la 5e fois, une ample veste sera taillée à M. Buisine. Les manœuvres déloyales de ses amis n'arriveront point à entamer le Bloc républicain qui sortira de la bataille plus fort et plus uni que jamais.

A ARRAS

Réunion de la Salle des Beaux-Arts

Vendredi soir, à 8 h. et demie, salle des Beaux-Arts, en une réunion fort nombreuse, à laquelle assistaient tous les candidats républicains, M. le Maire d'Arras et la Municipalité républicaine sortante rendaient compte de leur mandat.

M. Wacquez, le vétéran de la démocratie arrageoise, en ouvrant la séance, déclare que selon la tradition, les conseillers municipaux viennent rendre compte de leur mandat.

M. Wacquez énumère les divers travaux menés à bien par la Municipalité. Il indique ce qui a été fait pour le cimetière et pour l'enlèvement des boues qui s'opère de manière irréprochable et avec une économie de 16.000 francs. Le démantèlement s'est poursuivi avec méthode. Le Conseil municipal, ajoute M. Wacquez, s'est attaché aux œuvres d'assistance. La Ville d'Arras est celle où le maximum de secours est donné aux vieillards, et ceci sans charge imposée à la ville, grâce à l'excellente gestion de la Municipalité. Ces secours ne sont point une aumône ; c'est un droit pour les malheureux d'être secourus.

Plus de 600.000 francs de travaux qui ne se voient pas, dit M. Wacquez ont été effectués souterrainement pour l'hygiène de la ville.

La crèche du Faubourg rendra service aussi aux femmes d'Arras en couches dont les enfants seront gardés à St-Sauveur jusqu'au temps des relevailles.

Cette excellente besogne est l'œuvre de la Municipalité républicaine ; elle a été accomplie grâce au dévouement de MM. Minelle, maire, Rohard-Courtin et Baggio adjoints, qui ont pris la direction des affaires dans des circonstances *pourtant difficiles*, puisque les lourdes dépenses résultant des fêtes de l'Exposition avaient été engagées. Grâce à une sage administration, l'Exposition a été close non seulement sans que des fonds dussent être votés pour combler le déficit comme cela a été le cas pour certaines villes voisines, mais encore en distribuant d'importants dividendes à ceux qui avaient souscrit des actions pour la constitution du capital de l'Exposition.

M. Wacquez, vivement applaudi, réfute victorieusement les critiques relatives aux Pompes funèbres. Ses explications très claires et qui prouvent que la Municipalité n'a nullement oublié les intérêts de nos concitoyens, est très goûtée du nombreux public qui écoute M. Wacquez.

L'honorable président fait justice de toutes les critiques relatives aux jardins ouvriers ; il montre que ces jardins sont accordés sans que l'on se soucie de l'opinion de ceux qui les demandent. Il en est même, dit M. Wacquez, qui ont obtenu des jardins et dont les enfants fréquentent les Ecoles congréganistes.

La Municipalité républicaine dirigée par M. Minelle ne se laisse point guider par d'autres considérations que celles de la justice et de l'observation des règlements établis.

M. Wacquez présente ensuite les candidats républicains, il exhorte l'assistance à voter pour toute la liste du républicanisme de laquelle il se porte garant.

De nombreux cris de Vive Wacquez ! saluent l'allocution de M. Wacquez.

M. le Maire prenant ensuite la parole, salue M. Wacquez, le vieux et loyal républicain. De vifs applaudissements ponctuent le discours de l'honorable maire d'Arras, qui rend compte du mandat qui lui a été confié.

M. Minelle, avec une remarquable clarté, expose ce que c'est que le budget municipal.

Il montre que le budget d'Arras peu élastique s'est cependant toujours soldé, depuis 1905, par des excédents progressifs, mais modiques.

Il faut donc avoir recours à l'emprunt quand des circonstances spéciales se produisent. Ce fut le cas, quand, pour sauver le commerce local, menacé de l'établissement de Galeries, il fut nécessaire d'emprunter 500.000 francs pour créer le collège de jeunes filles. Des immeubles de rapport furent en outre achetés, le cimetière agrandi, le Collège de garçons étendu.

M. le Maire montre quels faibles sacrifices ont été demandés pour accomplir de pareilles améliorations qui placent la ville d'Arras au premier rang des cités qui se préoccupent de répandre l'instruction et d'assurer la bonne hygiène des citoyens.

La voirie urbaine a été refaite ; les canalisations d'eau et de gaz ont été conduites jusqu'aux limites du territoire. Des habitations à bon marché ont été édifiées.

Ces œuvres de fraternité sociale ont été accomplies sans augmentation de dépenses. M. le Maire explique ce que c'est qu'une crèche, il montre de quels soins sont entourés les enfants du peuple confiés à la Crèche.

Ces explications sont écoutées dans le plus profond silence, témoignage de l'intérêt que portent nos concitoyens à l'œuvre sociale de la Municipalité républicaine. De sympathiques applaudissements saluent les paroles de l'honorable maire.

M. Minelle expose ensuite le mécanisme du service de l'enlèvement des boues. Il dit que la Municipalité s'est toujours attachée à pallier la crise dont souffrent les ouvriers et les commerçants. La publicité est organisée partout pour attirer le touriste à Arras. Quant à la passerelle de la gare, M. le Maire prend l'engagement de renouveler ses instances auprès de la Compagnie du Nord et de tout faire pour donner satisfaction aux faubourgs si fidèles à la République.

Voilà l'œuvre de la Municipalité. Et cependant le Maire d'Arras est l'objet des plus vives attaques.

S'il se croyait coupable des infamies dont on l'accuse, M. le Maire aurait la pudeur de ne pas se présenter devant les électeurs.

Ces déclarations sont vivement applaudies et les acclamations partent dru quand M. Minelle promet de réunir les vieux ménages, d'augmenter le budget des fêtes.

M. Minelle fait appel à la discipline républicaine et son discours est salué par les cris de Vive la République et par les applaudissements répétés de l'assistance. Le discours du Maire a produit la plus vive impression et il a fait justice de toutes les critiques adressées à l'œuvre municipale.

M. Segand prend ensuite la parole. Il constate que les applaudissements de ses concitoyens prouvent que l'assistance donne son approbation à l'administrateur éminent que la confiance du Conseil a mis à sa tête.

M. Segand explique que les conseillers municipaux devant élire les sénateurs, il n'est point possible que les conseillers soient élus sans que l'on s'enquière de leurs opinions politiques. Les candidats sont fermement républicains et laïques, on peut avoir foi dans leur fidélité aux institutions démocratiques et républicaines.

L'Enseignement primaire et secondaire, dit M. Segand, ont été organisés, l'enseignement des filles comme celui des garçons. Les filles sont élevées à Arras en dehors de la congrégation. M. Segand montre que le Collège des filles a répondu à une nécessité.

Vive le Collège de filles qui élèvera les filles dans les idées de liberté et de tolérance.

La population d'Arras a à choisir entre l'Etat laïque et l'Etat ecclésiastique. Son choix n'est pas douteux, elle votera pour la liste républicaine. De vibrants applaudissements saluent le magnifique discours de M. Segand

M. David se lève à son tour ; il conjure les républicains d'assurer dimanche le triomphe de l'idée républicaine. Il félicite la majorité de son œuvre dont elle peut être fière, et il rappelle les améliorations apportées aux services de la voirie, de l'instruction publique, de l'hygiène, de l'assistance, sans que les finances municipales aient été grevées.

Puis M. David expose le programme des candidats républicains et il raille ses adversaires qui demandent des économies et poussent à la dépense. Il explique avec humour quels ont été les effets de la loi sur les congrégations et de la loi de séparation.

M. David montre que la liberté de conscience est pleine et entière dans notre pays, que nos adversaires ont la liberté de réunion et d'association, que ce qu'ils veulent c'est la suprématie de l'Eglise sur la société laïque, car les avantages dont ils jouissent à l'égal de tous les citoyens ne suffisent pas à leur soif de domination.

Les cléricaux s'imaginent qu'ils arriveront à la Mairie, le suffrage universel leur répondra dimanche. M. David, au milieu des vifs applaudissements de l'auditoire, fait le tableau de ce que serait la ville d'Arras au pouvoir des cléricaux. Il termine en faisant appel à l'Union de tous les républicains, à la discipline républicaine qui assurera le succès de la liste républicaine, de toute la liste.

Vive la République ! Vive Arras ! s'écrie M. David en terminant son beau discours.

Après une amusante allocution de M. Basset, M. Mathon, secrétaire général de l'Union démocratique et sociale, fait un vibrant appel à l'Union à gauche et à la discipline républicaine.

M. Sévin met ensuite en garde les électeurs contre les manœuvres de la dernière lettre : liste des Jaunes ou liste arrangée ; il adjure les électeurs de lire les noms figurant sur la liste qui leur sera distribuée avant de déposer leur bulletin dans l'urne. Son discours très précis est très applaudi.

Cette belle réunion républicaine est terminée par la lecture d'un ordre du jour par le président, M. Wacquez, et qui est ainsi conçu : « Les électeurs, réunis salle des Beaux-Arts, remercient la Municipalité républicaine de son excellente gestion et s'engagent à voter le dimanche 3 mai pour toute la liste républicaine ». Cet ordre du jour est voté à l'unanimité.

On se sépare, vers 11 heures, aux cris de Vive la République ! l'enthousiasme de la très nombreuse assistance est du meilleur augure pour le succès des républicains dimanche.

A LENS

Aux camarades des Chemins de fer

Citoyens,

En acceptant la candidature aux élections municipales sur la liste radicale-socialiste, je me suis posé nettement avec mes opinions syndicales et socialistes. Aucune pression, aucune domination n'est intervenue pour changer mes idées de défense ouvrière.

Syndiqué et socialiste je suis, syndiqué et socialiste je reste.

Si j'ai cédé à la suite de sollicitations nombreuses, mon acceptation est purement personnelle, et ne saurait compromettre en rien notre section syndicale où la politique n'a absolument rien à voir.

Citoyens, mon dévouement est connu de tous, et j'ai envisagé toute la responsabilité qui pèserait sur moi si j'étais élu.

Je ne suis pas soudoyé, et je ne trahis pas les principes socialistes.

Les camarades Lefebvre et Wiart qui m'en accusent, qui eux, trahissent ouvertement les règlements de notre section syndicale, où en derniers venus, ils trahissent les engagements adoptés antérieurement, pour se faire un tremplin politique au nom du syndicat, (c'est infâme).

Camarades, en dehors du syndicat, liberté entière, mais pas de politique au nom du syndicat.

Citoyens et chers camarades, vous relèverez ce défi comme il convient, et tous aux urnes pour l'Union radicale et socialiste, et Vive la République sociale !

Le candidat : Henri FORESTIER,
Conducteur au chemin de fer du Nord à Lens.

A CYSOING

Grande Réunion électorale

Samedi soir, a eu lieu, à Cysoing, une splendide réunion à laquelle assistaient plus de quatre cents électeurs.

M. Georges Robert, Petit et Spriet étaient venus apporter à la Municipalité sortante qui demande le renouvellement de son mandat le concours de leur parole.

La réunion était présidée par M. Delepoulle, maire de Cysoing, entouré de tout le Conseil municipal.

M. Delepoulle a pris tout d'abord la parole et a développé le programme municipal ; la fin de son discours a été saluée de longs applaudissements.

M. Georges Petit après avoir rappelé l'insuccès des élections au Conseil général, dit qu'à plusieurs reprises il est venu à Cysoing et que la population républicaine de cette ville lui avait toujours fait le meilleur accueil. Il l'en remercie.

M. Georges Petit passe ensuite rapidement en revue la situation politique de Cysoing, pays essentiellement républicain dans un canton encore inféodé à la réaction la plus rétrograde et la plus sectaire.

En terminant il est convaincu que demain Cysoing ne se déjugera pas et que bien au contraire, dans une manifestation à la fois reconnaissante et républicaine, fera sortir triomphants des urnes les noms des citoyens Delepoulle et de ses collaborateurs.

M. Georges Petit, très applaudi, cède la parole à M. Spriet. Celui-ci après avoir remercié les électeurs de Cysoing de la sympathie qu'ils n'ont cessé de lui témoigner, fait rapidement l'aperçu de la situation politique actuelle:

Il rappelle toutes les réformes que l'on doit au Parti radical dans le passé et celles qui sont inscrites à notre programme actuel. En élisant à nouveau la Municipalité sortante, dit-il, vous ne voterez pas seulement pour de bons administrateurs, mais pour de sincères républicains et des ardents démocrates.

Ses paroles furent couvertes d'applaudissements.

Enfin M. Georges Robert prit la parole. Très en verve, M. Robert analysa plus particulièrement quelques points importants de notre programme.

Il insista sur la question de l'enseignement *dont la gratuité doit être assurée non seulement* au point de vue primaire mais à tous les degrés, sur les retraites ouvrières et l'impôt sur le revenu, deux réformes solidaires, l'une de l'autre et contre lesquelles les réactionnaires élèvent vainement des objections.

Son discours a été salué d'applaudissements enthousiastes.

M. Delepoulle a remercié en termes heureux les orateurs et a convié les électeurs à faire leur devoir.

La soirée s'est terminée aux cris mille fois répétés de Vive Cysoing ! Vive Delepoulle ! Vive *la République.*

LA RÉGION

A SAINGHIN-EN-MÉLANTOIS

Un ouvrier mutilé

Un très grave accident vient de se produire dans l'établissement de MM. Bernaert et Toulemonde, distillateurs sur la route nationale de Lille à Tournai.

Un jeune ouvrier de la localité, M. Adolphe Defaux, âgé d'une vingtaine d'années, travaillait à une broyeuse à potasse à meules, lorsque soudain il voulut retirer une pièce de fer, mais comme il avait négligé d'arrêter le mouvement de la machine il eut la main droite prise entre les parois du mécanisme et la rasette qui suit le mouvement des meules.

Fort heureusement on put arrêter l'appareil à temps ; mais le jeune homme a eu la main affreusement mutilée. M. le docteur Bernard-Pollet a été appelé à donner ses soins à la victime. On ne pense pas que l'amputation soit nécessaire, mais à moins de complications imprévues, M. Adolphe Defaux devra subir une incapacité de travail de plusieurs mois.

Le blessé a été reconduit à son domicile où le praticien lui continuera ses soins.

A BAISIEUX

Les suites mortelles d'un accident

L'accident survenu au jeune enfant des époux Copin-Tassart, cabaretiers à « Sébastopol », à Baisieux-le-Grand, a eu des conséquences fatales. Malgré tous les soins qui lui furent prodigués dès la première heure, le pauvre bébé n'a pu survivre aux horribles brûlures qui lui couvraient la plus grande *partie du corps.*

A DOUAI

Un cantonnier broyé

Hier soir, le rapide de Paris qui arrive à Lille à huit heures quinze, a coupé en deux à proximité de la gare de Douai, un cantonnier qui traversait la voie.

A ROUVROY-NOUMÉA

LE MYSTÉRIEUX ASSASSINAT du Colporteur

L'instruction à Arras

M. Goudemant, juge d'instruction, a reçu une lettre de M. Louis Gély, de Landrecies, dans laquelle ce dernier déclare qu'il connait parfaitement le nommé Alphonse Violle, trouvé assassiné à Rouvroy, car il a voyagé pendant deux ans avec lui, et très souvent il allait lui rendre visite.

M. Gély a également déclaré que Violle était toujours porteur de nombreuses pièces d'argent datant de l'époque romaine, de Louis XIV, Louis XV et Louis XVI et de deux pièces de 25 centimes en argent.

La note suivante vient d'être adressée aux parquets :

« Le sieur Violle Alphonse, colporteur, assassiné à Rouvroy, le 24 avril dernier, portait habituellement sur lui un portefeuille en cuir noir usagé et deux portemonnaie en cuir noir, dont l'un était grand. Il devait être nanti :

1° D'une montre plate, en or ancien, jaune 18 lignes, à double cuvette, n° inconnu, la seconde cuvette est en métal jaune, l'anneau a été remplacé; il est en doublé or;

2° D'une autre montre en métal blanc, à remontoir, dont l'usure fait apercevoir le cuivre.

Prière de faire opérer des recherches chez les bijoutiers, brocanteurs, Mont-de-Piété, etc.: en cas de découverte, saisir ces objets et marchandises, interroger tous détenteurs ou vendeurs des dits objets sur leur provenance, garder à vue tout détenteur suspect, et nous aviser télégraphiquement.

Il y a mandat d'arrêt contre X... »

Une piste à Montigny-en-Gohelle

Samedi matin, le maréchal des logis de gendarmerie Sintive, de la brigade de Rouvroy, recevait la déposition d'un cabaretier de Montigny-en-Gohelle, qui lui déclara qu'un sieur Joseph Cardon, dit Philibert, demeurant cité de Nouméa, avait tenu des propos compromettants au sujet de l'assassinat du colporteur Violle.

Aussitôt les gendarmes de Rouvroy se mirent à la recherche de l'individu précité, un moment ils suivirent sa piste, mais il leur a été impossible de le retrouver, malgré tout le zèle dont ils firent preuve avec leurs collègues de Billy-Montigny et d'Hénin-Liétard.

A AIRE-SUR-LA-LYS

Une Mutinerie au Pénitencier Militaire DU FORT GASSION

Jeudi soir, vers huit heures, un certain nombre de détenus se sont révoltés, refusant de se coucher. M. le commandant d'armes, avisé aussitôt, s'est rendu sur les lieux et a fait venir une compagnie du 73e d'infanterie en armes et munie de cartouches. A dix heures, le calme était rétabli, mais par mesure de précaution, 40 hommes, sous les ordres d'un officier, sont restés en permanence au fort Gassion.

A EVIN-MALMAISON

Un accident de chemin de fer

Samedi, à 2 heures 40 du matin, le train de marchandises 5016, allant de Fives à Paris, a pris en écharpe, à la bifurcation d'Evin-Malmaison, le train de marchandises 4394 allant de Lens à Paris par Douai.

Quinze wagons remplis de charbon ont été détruits. M. Leloup, inspecteur à Douai, s'est rendu aussitôt sur les lieux avec les équipes de secours pour faire déblayer les voies. Un service de transbordement a été assuré pour la direction Lille-Douai, et cette dernière gare a mis en marche des trains spéciaux dans toutes les directions. Les trains Lille-Paris passent par Lens.

A BOULOGNE

A 21 ans il est dégoûté de la vie et se tue

Au n° 43 de la rue des Corderies, demeure avec son père, marin, un jeune homme de 21 ans, M. Eugène T..., employé dans une grande maison de quincaillerie.

Quoique légèrement neurasthénique, d'après les dires de sa famille, rien ne pouvait faire supposer qu'il dût attenter à ses jours.

Jeudi soir, Eugène T... s'enferma dans sa chambre. Il écrivit une longue lettre à ses amis, à ses collègues et à ses parents, dans laquelle il leur exprimait son dégoût de la vie, qui, disait-il, est une triste chose. Il leur demandait d'assister nombreux à ses obsèques.

Puis, posant à la tempe droite, le canon d'un revolver, il pressa la détente. Au bruit *de la détonation, ses parents accoururent* affolés. On prodigua les soins les plus empressés au jeune désespéré dont l'état paraissait des plus graves.

Vers 2 heures, on prit le parti de le transporter à l'Hospice St-Louis.

Il fut examiné dès son arrivée par l'interne de service qui jugea son état grave sinon désespéré.

La balle pénétrant par le rocher, s'était logée dans le front et avait causé des ravages dans l'organe visuel. Aussi paraît-il malheureusement probable que l'infortuné, s'il en réchappe, est exposé à perdre la vue.

Cette dramatique tentative de suicide a causé une pénible émotion dans le quartier où le désespéré et sa famille sont très honorablement connus.

Carnet du Lecteur

DEUIL

A Loos. — Mercredi matin, ont eu lieu, au milieu d'une nombreuse assistance, les funérailles de M. Antoine Ott, le regretté receveur d'octroi de la commune.

Nous avons remarqué, parmi les nombreux amis du défunt qui l'accompagnaient à sa dernière demeure, M. Georges Potié, maire, et la plupart des conseillers municipaux de la ville, une délégation d'agents de la Maison centrale, tous les fonctionnaires municipaux et la police, les instituteurs, etc., etc:

Au cimetière, M. Georges Potié, au nom de l'Administration municipale, a rappelé en quelques paroles émues quelle avait été la carrière du défunt :

Antoine Ott, né à Roupeldange (Lorraine), opta après la guerre pour la nationalité française, vint à Paris en 1872, où il entra dans l'Administration pénitentiaire.

Dans cette administration, où pendant 31 ans il fit preuve de qualités d'excellent employé, exact et consciencieux, il sut s'attirer l'estime de tous ceux, qui, ayant des rapports avec lui, purent constater son caractère droit et affable ainsi que la haute idée qu'il avait de son devoir administratif qui le poussa parfois jusqu'au sacrifice de sa personne.

Lorsqu'il eut pris sa retraite en mai 1903, l'Administration municipale, qui appréciait les services que pouvait rendre ce fonctionnaire intègre et dévoué, le nomma receveur de l'octroi.

Dans sa nouvelle situation, où il montra le plus grand dévouement, par sa grande cordialité et son caractère, méticuleux et très attentif aux moindres détails de sa délicate fonction, il sut s'attirer la sympathie de tous.

Républicain convaincu, Antoine Ott était également bon époux et bon père et sa grande ambition était de donner à ses chers enfants une éducation et une instruction aussi complètes que possible.

Mais hélas ! la maladie qui le minait depuis quelque temps eut raison de son courage et de sa bonne volonté et la mort vint le surprendre presque dans son bureau de travail, qu'il n'avait quitté que depuis quelques jours seulement.

M. Georges Potié termina son discours en adressant, au nom de l'Administration municipale, un suprême adieu à l'ami, au dévoué fonctionnaire qu'était le défunt.

LILLE

MÉFIEZ-VOUS

M. Lallau, habitant rue Fombelle, a été mardi dernier, victime d'adroits filous. Sur la demande du propriétaire, il inspectait une maison située au n° 11 de la rue de Turenne, qu'occupait autrefois M. Jules Cornillier, domicilié actuellement rue Nationale, quand deux individus d'une trentaine d'années pénétrèrent dans l'immeuble et déclarèrent être envoyés par la Compagnie des eaux pour enlever deux robinets dont l'état, affirmaient-ils, nécessitait des réparations.

Comme les deux personnages étaient habillés de vêtements en toile bleue et avaient en somme les allures de vrais ouvriers, M. Lallau n'eut aucun soupçon et acquiesça à leur demande.

Vendredi matin, il a appris avec surprise que ces inconnus n'étaient que d'audacieux malfaiteurs. Il a immédiatement porté plainte contre ces escrocs, qui, sans aucun doute, ont dû commettre d'autres méfaits semblables.

Le Bilan du 1er Mai

En somme, nous écrivent nos correspondants, on a surtout parlé pendant ce premier Mai de la loterie prochaine des journalistes du Nord.

Et comme disait un brave ouvrier de nos amis : « On pourrait toujours aller acheter un billet, 19, rue Faidherbe, c'est encore un moyen de devenir un capitaliste. Et puis 100 000 francs pour un franc, ça vaut encore la peine de se déranger ! »

UNE SCIE LUI COUPE LE DOIGT

M. Victor Jamois, 21 ans, travaillant chez MM. Dubois et Godin, rue Saint-Pavé, a eu un *doigt de la main droite coupé* par une scie circulaire. Le docteur Pollet a pansé le blessé qui avait été transporté dans une pharmacie.

IL SE BRISE LA CHEVILLE

Germain Hubantz, 32 ans, marchand des quatre-saisons a glissé, vendredi, sur le trottoir devant son domicile, 25, rue Fombelle. En tombant il s'est brisé la cheville droite. Il a été transporté à l'Hôpital de la Charité.

Lundi prochain, à 3 heures, aux Galeries Lilloises: Corsets brochés garnis dentelle et rubans, valeur 10 fr., vendus 7.20. [illegible]

EN CORRECTIONNELLE

M. Houeix, juge d'instruction, vient de renvoyer devant le tribunal correctionnel Alexandre Desprez, 31 ans, marchand de chiffons, rue des Etaques, qui, le 28 avril, avait enlevé toute la garde-robe de son amie Marie Moncomble. L'inculpé comparaîtra à l'audience du 7 mai.

COFFRES-FORTS BAUSON
21, Rue Royale, LILLE
— ENVOI DU CATALOGUE — 41060

INSTITUT INDUSTRIEL

Un concours sera ouvert le 22 juillet 1908, à huit heures et demie du matin, à l'Institut Industriel du Nord de la France, pour l'attribution de cinq demi-bourses de l'Etat dans cet établissement.

Les demandes accompagnées des pièces justificatives devront parvenir avant le 15 juin 1908, à la Préfecture du Nord.

Les candidats sont priés de s'adresser au directeur de l'Institut, 17, rue Jeanne-d'Arc, à Lille, pour obtenir le programme du concours et la nomenclature des pièces à fournir.

SAPEURS-POMPIERS

Des dons viennent d'être faits à la caisse des retraites des sapeurs-pompiers de Lille, l'un de vingt-cinq francs, par M. Bouillet-Bigo, de Fives, l'autre de dix francs, par M. Decroix, rue Royale, à Lille.

13

LOINTAINE REVANCHE

PREMIÈRE PARTIE

L'OR SANGLANT

Par Daniel LESUEUR

Il ne tutoyait le bandit que dans l'exaltation du mépris ou de la colère. En ce moment, il parlait et agissait avec un calme glacial. Le nom de Vauthier, l'évocation de ce criminel plus haïssable que l'être abject qui lui avait servi d'instrument, mettait dans l'âme de Claude une préoccupation nouvelle.

Ah ! vivre pour le châtier, celui-là !

Songer que si la mort anéantissait en lui, Claude, le justicier, et en Loaguern le témoin, ce Vauthier, cet armateur, cet homme qui spéculait avec des millions et des vies humaines, poursuivrait dans la considération, le luxe, l'orgueil, son existence enviée ! Il vivrait, lui. Il connaîtrait la douce fuite des heures nombreuses, chargées de joie. Il sourirait à des êtres chers. Il goûterait la volupté des lèvres tendres...

Claude regarda Juliette. Le corps chéri s'allongeait, raide, à jamais immobile. O les souples grâces des membres, que le mari, l'amant non rassasié, se remémora ! Sur le linge, et roulant jusqu'au plancher du bateau, une longue natte fauve ondulait, avec des oscillations de vie que provoquait le balancement des lames.

Un rugissement s'échappa du gosier de Claude. Il bondit sur Muriac, avec le nœud coulant ouvert, qu'il lui jeta par-dessus la tête, autour du cou.

— « Assassin !... Vous m'avez donc tendu un piège ?... » hurla l'autre. « A moi, matelot ! A moi !... »

L'inertie bretonne de Loaguern ne se trouva pas secouée d'un élan comme lorsque Muriac avait voulu culbuter Ramerie. Pourtant, il eut un geste, aussitôt arrêté quand il comprit l'intention de Claude.

— « Viens », disait l'ouvrier au matelot, « détache-lui les mains pour qu'il écrive. S'il s'y refuse ou s'il se défend, je tire sur le filin et je l'étrangle. »

L'accent sauvage avec lequel il prononça ces derniers mots et la crispation de ses doigts sur la corde le montraient en proie à une tentation presque irrésistible.

Muriac, terrifié, ne tenta pas la moindre résistance. Il prit le carnet et le crayon qu'on lui tendait et il écrivit distinctement, d'une écriture nette et appuyée, comme Ramerie le lui ordonna :

« En mer, 12 avril 1887.

» Moi, soussigné, Léon Muriac, commissaire de marine, confesse avoir allumé l'incendie qui vient de détruire la « Coquette-Lucie » dans sa route de Messine à Marseille.

« J'ai agi ainsi par une convention formelle avec Paul Vauthier, armateur, propriétaire du navire, qui voulait toucher la prime d'assurance afin d'éviter la faillite qui le menace. Je devais recevoir le dixième de cette prime.

« La « Coquette-Lucie » avait été assurée comme rapportant un chargement considérable de vins fins de Sicile. Mais, toujours de connivence avec Paul Vauthier, je n'avais embarqué à Messine que des bouteilles et des barils d'eau pure.

« Mes précautions étaient prises pour que l'accident se produisît à un moment et dans des parages où le sauvetage paraissait facile. La fatalité les a déjouées.

« Perdu en mer dans un canot où la plupart de mes compagnons de route ont péri, prêt à mourir moi-même, j'avoue mon crime, et je dénonce mon complice à la justice humaine, pour qu'il expie, si c'est possible, comme j'expie moi-même en ce moment. »

— « Ajoute », fit Ramerie, qui suivait phrase à phrase : « Je suis un misérable, et je demande pardon à Dieu et aux hommes. »

— « Je ne crois pas en Dieu », dit Muriac avec une sombre audace. « Quant aux hommes, ils n'auront pas de pardon pour moi.

— Oserais-tu garder de l'orgueil, bandit ? reprit son justicier. « Ecris ce que je te commande. »

Muriac sentit sur son cou un le glissement de la corde. Il obéit. Ensuite il ajouta sa signature, que suivirent les attestations et les signatures de Loaguern et de Ramerie.

Ce dernier dit au Breton :

— « N'avions-nous pas une bouteille dans le canot ?

— Oui », fit l'autre.

Il se tourna.

— « D'ailleurs, regarde !

Son coup d'œil désignait un des malheureux survivants.

C'était un homme déjà âgé, qui avait vu expirer sa fille et son gendre, et qui, depuis, ne cessait de sourire et de chantonner, dans une folie douce. Il tenait précisément à la main la bouteille réclamée par Ramerie. Il le plongeait dans la mer, la portait à ses lèvres, et buvait avidement.

— « Pauvre diable ! » murmura l'ouvrier. « C'est de la fièvre et du feu qu'il avale. Il ne résistera pas longtemps s'il continue. Empêche-le. Car, n'était sa toquade, il serait encore d'attaque, presque autant que nous. »

Le matelot, non sans une courte lutte, enleva la bouteille à l'infortuné, qui, malgré son âge et sa stature, se mit à pleurer comme un enfant.

— « Faut-il enfermer le papier dans cette bouteille ? » demanda Loaguern à Ramerie.

— « Attendons à demain, » répondit Claude. « Nous avons encore bien vingt-quatre heures de forces, c'est-à-dire... d'espérance. Quand nous verrons que, décidément la fin s'aproche, nous mettrons cette déclaration dans la bouteille, afin que si le bateau est submergé tôt ou tar, elle surnage, et porte peut-être notre malédiction et notre vengeance à celui qui se sera engraissé de nos cadavres. »

Il mit soigneusement le carnet dans la poche intérieure de sa veste. Puis, ayant de nouveau ficelé Muriac, en lui laissant au cou la menace frôlante du nœud coulant, Claude revint près du corps de sa femme, et prit dans ses bras la petite Sylvaine. L'enfant s'affaissa contre lui, tellement inerte qu'il la crut morte. Pourtant, la tête penchée sur la pâle bouche entr'ouverte, le père perçut le rythme léger mais régulier de la respiration. Par-dessus les vêtements, il frictionna les membres engourdis. Il souffla sur les paupières de l'enfant, l'appela d'une voix pleine de pitié, sinon de tendresse.

— « Sylvaine... allons, mignonne... Réveille-toi, ma pauvre petite. Vois, papa garde encore quelque chose à manger pour toi. »

Au bout d'un moment, elle ouvrit ses yeux, ses beaux yeux bleus, si pareils à ceux de sa mère que l'ouvrier tressaillit. Mais elle demeurait sans bouger, dans une sorte de langueur inconsciente.

— « Maman !... » demanda-t-elle.

— « Maman dort, » fit Claude. « Il faut la laisser se reposer. »

Un frémissement le secoua. La petite se dressa pour regarder celle dont la sollicitude lui manquait.

— « Pourquoi donc qu'elle dort avec un mouchoir sur la figure ?

— Tais-toi !... tais-toi !... » murmura le père, d'un air si égaré que la fillette s'épouvanta.

« Allons, n'aie pas peur, » reprit-il. « Elle est un peu malade, ta pauvre mère. Ne l'appelle pas, tu lui ferais du mal. »

La fillette considéra autour du canot l'immensité de la mer. La surface immobile des eaux calmées rayonnait maintenant sous le soleil. La détresse de l'embarcation, les agonies, les douleurs, les crimes et les haines emprisonnés dans sa coque étroite, flottaient sur un azur merveilleux, sur un étincellement de pierreries. L'eau était d'un bleu si intense qu'en y plongeant la main on aurait cru qu'elle devait y laisser des gouttelettes de saphir.

— « On n'est donc pas encore arrivé ? » dit la voix morne de l'enfant.

— « Tiens, ma chérie, » suggéra le père, « il faut que tu manges un peu. »

Il lui présentait des grains de riz cru, écrasés dans quelques gouttes d'eau de mer.

— « Oh ! ce n'est pas bon, » fit-elle.

— « Pas bon ? » répéta le matelot Yves Loaguern, qui rongeait le cuir d'un ceinturon pris à l'un des morts. « Pas bon ?... Il faut bien que tu sois une gosse pour qu'on te laisse un pareil régal. Je donnerais l'un de mes doigts pour ce riz, que tes parents ont économisé sur leur part. »

Ce furent les derniers mots prononcés pour de longues heures. La petite fille, après avoir absorbé presque de force quelques parcelles du triste aliment, retomba dans sa somnolence. Un mutisme farouche scella le rêve des naufragés. Immobiles, hypnotisés, hagards, ils interrogeaient l'horizon. La vie, qui s'éteignait peu à peu dans leurs membres épuisés, qui se retirait de leurs bouches amères, déjà closes, semblait-il pour l'éternel silence, se réfugiait palpitante et acharnée, dans leurs prunelles.

Flamme de vie, qui était encore une flamme d'espoir, une lueur suprême d'impérissable désir, elle emplissait de sa fulgurance les yeux de celui qui n'attendait de l'existence que l'infamie publique et le bagne, tout autant que les ardents regards de cet autre qui, dans un avenir terrestre, envisageait la vengeance, et que les pâles prunelles du petit Breton, qu'enchantaient les souvenirs de son enfance et de son village. Et, devant l'attente éperdue de ces yeux, minute après minute, s'étendait le vide de l'horizon.

La nuit vint.

Dormirent-ils ? Loaguern et Ramerie s'étaient entendus pour se reposer tour à tour. Mais peut-être se défiaient-ils du sommeil comme d'un piège sournois de la mort. S'ils s'engourdissaient, ne serait-ce pas pour toujours ? Veiller, n'était-ce pas vivre ?

A l'aube, leurs regards se croisèrent. L'illusion obstinée n'y brillait plus. C'était la fin. Ils se comprirent.

Ramerie se leva en chancelant, s'approcha de Muriac.

— « Tu sais ce qui est convenu, » lui dit-il. « Tu vas mourir. Car, dans une heure je n'aurais plus la force de te tuer. »

L'incendiaire, étouffant volontairement sa voix, gémit :

— « Donne-la-moi encore, cette heure. Tu auras toujours la joie de voir mon agonie. Je ne durerai pas autant que toi. »

(A suivre.)

Pour l'arrangement des [illegible] s'adresser à la Société des Amateurs [illegible] des Fleurs, Lille.